



Alain THIRION
Préfet de l'Aude

Patrick MAUGARD
Président de l'Association
des Maires de l'Aude

ont le plaisir de vous inviter à participer
au colloque d'information qui aura pour thème :

« L'organisation de fêtes et manifestations sur le territoire communal »

Cette journée se déroulera le **mercredi 14 mars 2018 à Carcassonne** de 8h45 à 12h30
(Salle Gaston Defferre – Hôtel du Département – Allée Raymond Courrière).

**Ouverture du colloque : Monsieur Alain THIRION, Préfet de l'Aude, et
Monsieur Patrick MAUGARD, Président de l'Association des Maires de l'Aude**

AU PROGRAMME :

Réglementations applicables :

- au lieu : point sur les mesures de sécurité des bâtiments et/ou des installations temporaires
- à l'environnement dans lequel adapter son programme : rappel de la réglementation relative aux nuisances sonores, chiens dangereux, débits de boissons, rappel de l'évolution réglementaire des manifestations sportives, des feux d'artifice...
- à l'accueil du public : mesures de sûreté adaptées à la taille de l'évènement et à sa fréquentation (mesures Vigipirate, mesures de stationnement et séparation des flux, police du maire pour les mesures d'interdiction de stationnement et de circulation de véhicules, filtrage du public, périmètres protégés, réglementation applicable aux agents de sécurité privée...), sécurité du public (DPS, SDIS...)

Responsabilité des élus : 10 règles d'or à respecter pour une organisation sereine des fêtes et manifestations

À partir d'une analyse de jurisprudences et des sinistres, l'Observatoire SMACL des risques de la vie territoriale présentera le champ des responsabilités des élus et les règles d'or à respecter en matière de rôle et responsabilités des maires et adjoints, buvettes et ventes d'alcool, ERP, statuts des collaborateurs occasionnels et bénévoles...

Actualités Sécurité Routière :

- accidentalité (contexte local, zoom sur les accidents avec alcool...)
- charte Label fête (fonctionnement, bilan, rôle de l' élu correspondant Sécurité Routière...)
- réglementation des débits de boisson

Focus sur les manifestations musicales et le rôle de la SACEM

INTERVENANTS :

- Grégory LECRU, Directeur du Cabinet à la Préfecture de l'Aude
- Luc BRUNET, Juriste en charge de l'Observatoire SMACL des risques de la vie territoriale
- Delphine GONZALEZ, Responsable Unité sécurité routière à la DDTM de l'Aude
- Représentation des forces de l'ordre et de secours

Colloque organisé avec le concours de [Mairie 2000](#).

COLLOQUE « L'ORGANISATION DE FÊTES ET MANIFESTATIONS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL »

Madame, Monsieur.....

Maire / Président de.....

accompagné(e) ou représenté(e) par :

NOM - Prénom.....Fonction.....

NOM - Prénom.....Fonction.....

se rendra au colloque « L'organisation de fêtes et manifestations sur le territoire communal » le mercredi 14 mars 2018 à Carcassonne (Salle Gaston Defferre - Hôtel du Département).

INFORMATIONS	
<i>Accueil des participants : 8h45 Début du colloque : 9h00 Clôture des travaux : 12h30</i>	<i>Ce colloque sera suivi d'un apéritif offert par l'Association des Maires et la Préfecture de l'Aude.</i>
<i>Cette invitation s'adresse à l'ensemble des élus municipaux et communautaires audois.</i>	

Cachet et Signature

COUPON REPONSE à renvoyer avant le 12 mars 2018 :

par email :
asso-maires-aude@orange.fr

ou par courrier :
Association des Maires de l'Aude
Maison des Collectivités
85 avenue Claude Bernard
CS 60050
11890 CARCASSONNE CEDEX